RENTRÉE 2021 . 2022

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON

LIVRET D'ACCUEIL

UNIVERSITÉ DE LYON

ENS DE LYON

ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON

WELCOME BOOKLET

2021-2022

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON
BP 7000
69342 Lyon cedex 07
Tél. : 04 37 37 60 00
Fax : 04 37 37 60 60
http://www.ens-lyon.fr

ÉDITO

Vous avez choisi d'entrer à l'École normale supérieure de Lyon et nous sommes heureux de vous y accueillir. Chaque rentrée est un grand moment pour notre École, pour ceux qui se retrouvent après la pause estivale et encore plus pour ceux qui font leur « première rentrée » à l'ENS de Lyon. Cette année, pour la deuxième année consécutive, la rentrée risque de ne se pas se dérouler complètement dans les conditions habituelles. Pour autant, et quelles que soient les mesures sanitaires que nous aurions encore à adopter, je forme tous mes vœux pour que cette rentrée, si particulière soit-elle, vous ouvre grand les portes de l'ENS de Lyon.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les équipes de l'ENS de Lyon préparent la rentrée selon plusieurs scénarios. Tout sera prêt pour une rentrée en présentiel mais il est possible cependant qu'une partie des différentes réunions d'accueil et d'information, voire même des activités d'enseignement se tiennent en jauge réduite, peut-être même en mode hybride mêlant présentiel et distanciel. Tout sera mis en œuvre par les équipes pédagogiques comme par les services administratifs pour que l'École vous réserve le meilleur accueil et que vous vous y sentiez chez vous le plus rapidement possible, pour y étudier, y enseigner, y travailler, voire y habiter, dans les meilleures conditions. Afin qu'au fil de vos rencontres et de votre découverte de l'École, vous appreniez à partager et à aimer l'esprit qui nous anime, fait de passion pour la connaissance, de curiosité et d'exigence. J'espère que le contexte sanitaire vous permettra de découvrir le campus, les activités foisonnantes de ses départements de formation, de ses laboratoires de recherche, de ses services, de ses associations. Tout cela est le fruit d'une histoire dont nous pouvons être fiers collectivement, qui nous ancre dans la tradition française des Écoles normales supérieures, nous positionne dans le site lyonnais et nous invite à explorer l'univers de la connaissance et ses défis.

Aujourd'hui, l'ENS de Lyon est régulièrement reconnue parmi les 5 établissements français de l'enseignement supérieur et de recherche les plus performants*, et parmi les 10 meilleures universités de recherche de rang mondial à taille humaine**. Nous sommes fiers de cette reconnaissance qui correspond à notre vision d'une société de la connaissance résolument internationale, en prise sur les enjeux des sociétés contemporaines. Notre campus est lui aussi international, avec pas moins de 70 nationalités représentées.

Avant que l'École n'ait plus de secret pour vous, vous aurez sûrement besoin d'aide et de repères pour vous guider dans vos premiers pas sur le campus et dans les fonctionnements de l'École, et plus encore si une partie de la rentrée se fait à distance.

C'est l'objet de ce guide de vous livrer un mode d'emploi et les contacts utiles dans vos démarches.

Bienvenue à l'ENS de Lyon !

Jean-François Pinton
Président de l'ENS de Lyon

*QS World University Rankings 2021
**THE Ranking 2020

COVID-19 : SUIVEZ LES CONSIGNES SANITAIRES EN VIGUEUR

Les consignes sanitaires évoluent fréquemment, elles sont communiquées au fur et à mesure et mises à jour sur le site de l'ENS de Lyon, l'intranet, les écrans.
En cas de demande d'autorisation particulière ou question liée à la situation sanitaire, adressez-vous à suivi.covid19@ens-lyon.fr

SOMMAIRE

ENS DE LYON 7

Plan d'accès 7
Chiffres clés 8
Organisation de l'École 9
L'ENS de Lyon, la formation par la recherche 9
Opération Campus 9
Réseau international 10

ÉTUDIER À L'ENS DE LYON 13

L'offre de formation 13
Le diplôme de l'ENS de Lyon 14
La Bibliothèque Diderot de Lyon 14
Le Collège des Hautes Études - Lyon Science[s] 15
Le Centre des langues 15
Le Centre d'ingénierie documentaire (CID) 16
Le bureau des stages 16
Le séjour à l'étranger 17
Le monde de la recherche : laboratoires et laboratoires juniors 17

DROITS ET OBLIGATIONS SELON VOTRE STATUT 19

Vous êtes normalien élève 19
Vous êtes normalien étudiant 20
Vous êtes auditeur de licence ou master 20
Vous êtes normalien élève, normalien étudiant ou auditeur 21
Vous êtes étudiant en CPES 21
Vous êtes étudiant en formation continue 21

VOS CONTACTS À LA VICE-PRÉSIDENCE 23

S'INSTALLER À L'ENS DE LYON 25

Les résidences 25
La carte universitaire multiservices 27
Le compte informatique personnel 28
Les repas 28
Le courrier 29
La sécurité-incendie et la sûreté 29

SANTÉ 31

La sécurité sociale 31
Le service de médecine et de prévention 32

S'ORGANISER AU SEIN DU CAMPUS 35

Les services, mode d'emploi 35
La diffusion des informations 37

VIE ÉTUDIANTE 39

Le bureau des associations 39
Le Fonds de solidarité des initiatives étudiantes (FSDIE) 40
Le bureau des hébergements 40
Le bureau des Alumni 40
Le bureau Égalité des chances 41
Le Centre des sports 41
Les installations culturelles 42

IMPLIQUEZ-VOUS DANS LES INSTANCES DE L'ÉCOLE 45

Conseil scientifique (CS) 45
Conseil d'administration (CA) 45
Conseil des élèves et de la vie étudiante (CEVE) 45
Comité hygiène, sécurité et des conditions de travail (CHSCT) 45

LES ENGAGEMENTS DE L'ENS DE LYON 47

Égalité et non discrimination 47
Politique handicap 49
Développement durable 51

VOS DROITS 53

Données à caractère personnel 53
Droits à l'image 53

NUMÉROS D'URGENCE 55

SITES UTILES 59

Campus de Lyon 59
Pour aller et venir 59
Sorties, loisirs et culture 59
Universités 59

PLAN D'ACCÈS

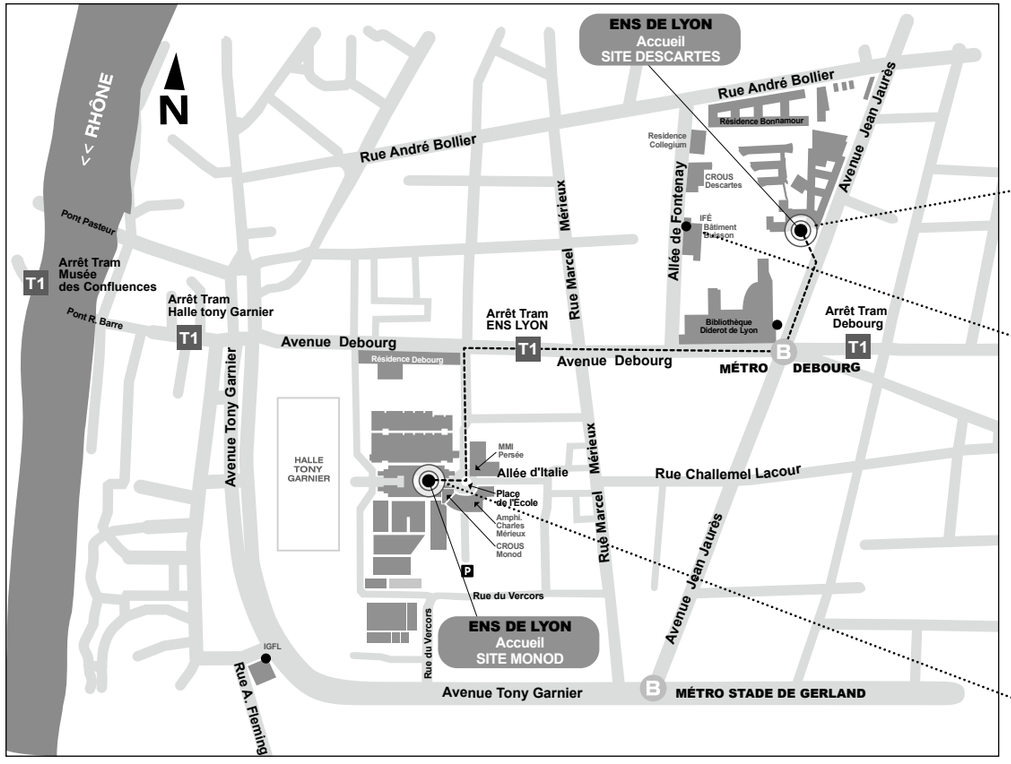

- SITE DESCARTES
  15 parvis René Descartes, 69007 Lyon
  Tél. : (04 37 37) 60 00
  PC Sécurité
  Bâtiment D1,
  Rez-de-chaussée, Forum Pécaut
  Tél. : (04 37 37) 60 61
  Ouvert 24h/24 et 7j/7
  Ligne de feu : 64 64

- BIBLIOTHÈQUE DIDEROT DE LYON
  5 parvis René Descartes, 69007 Lyon
  Bâtiment D9
  Accueil général
  Tél. : (04 37 37) 65 00
  PC Sécurité
  Tél. : (04 37 37) 64 22
  Ligne de feu : 81 51

- BÂTIMENT BUISSON
  19 allée de Fontenay, 69007 Lyon
  Bâtiment D8
  Tél. : 04 26 73 11 00
  Ligne de feu : 64 64

- SITE MONOD
  46 allée d'Italie, 69007 Lyon
  Bâtiment MGN1
  Tél. : (04 72 72) 80 00
  PC Sécurité / Accueil rez-de-chaussée
  Tél. : (04 72 72) 81 51
  Ouvert 24h/24 et 7j/7
  Ligne de feu : 64 64

- BÂTIMENT IGFL (Institut de Génomique Fonctionnelle de Lyon)
  32-34 avenue Tony Garnier, 69007 Lyon
  Bâtiment M10
  Accueil / PC Sécurité
  Tél. : 04 26 73 13 00

Site Descartes

Bâtiment Buisson

Site Monod

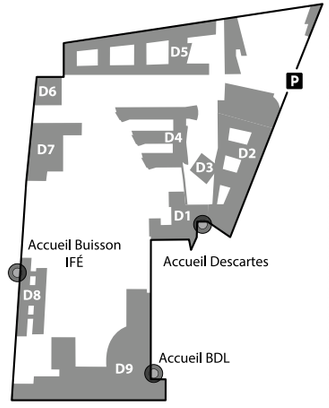

Accueil Site Descartes
Théâtre Kantor
et Amphithéâtre Descartes

D1 Présidence, Administration
D2 Amphithéâtre Descartes, locaux d'enseignement, VP et services Études
D3 Artemisia (Galerie Artemisia, ENS Média, agence comptable)
D4 Laboratoires de recherche en Sciences humaines et sociales
D5 Résidence Bonnamour
D6 Résidence de l'Institut d'Études Avancées de Lyon
D7 Restaurant universitaire
D8 Bâtiment Buisson (Institut français de l'Éducation, ENS Éditions, librairie d'ENS Éditions, Administration)
D9 Bibliothèque Diderot de Lyon

P Accès parking
accès réservé

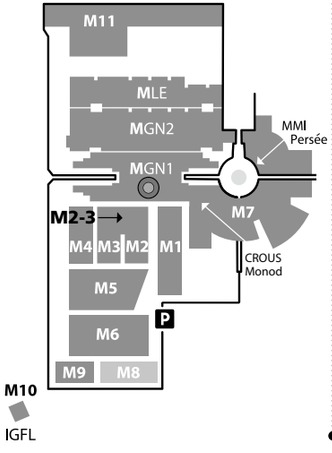

Accueil Site Monod

MGN1 VP Recherche, Administration, laboratoires de recherche en sciences exactes et expérimentales, bibliothèque (fermée provisoirement, voir local en M7. Réouverture à l'automne 2021)
MGN2 et MLE Locaux d'enseignement
M1 à M10 Laboratoires de recherche en sciences exactes et expérimentales
M11 Résidence Debourg et gymnase
Accès depuis la place de l'École : Amphithéâtre Mérieux, locaux de S.P.O.R.T MMI, Persée, salle de réunion Place de l'École, restaurant universitaire.

P Accès parking
accès réservé

CHIFFRES CLÉS 2020

2469
ÉTUDIANTS

548
ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS

446
DOCTORANTS INSCRITS EN THÈSE À L'ENS DE LYON

589
PERSONNELS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS

69
NATIONALITÉS SUR LE CAMPUS

22
LABORATOIRES DE RECHERCHE

47
MEMBRES DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FRANCE

54
MÉDAILLES DU CNRS

8
MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

12
START-UP INCUBÉES EN 2020

ORGANISATION DE L'ÉCOLE

Président : Jean-François Pinton
president@ens-lyon.fr

Vice-présidence Études : Emmanuelle Boulineau
vice.presidence.etudes@ens-lyon.fr

Vice-présidence Recherche : Teva Vernoux
vice-presidence.recherche@ens-lyon.fr

Institut français de l'Éducation : Luc Ria
directeur.ife@ens-lyon.fr

Directeur général des services : Lyasid Hammoud
dgs@ens-lyon.fr

L'ENS DE LYON, LA FORMATION PAR LA RECHERCHE

L'École normale supérieure de Lyon est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche, reconnu à l'international, qui a pour mission de dispenser « une formation d'excellence » à des normaliens (élèves ou étudiants) et à des auditeurs se destinant aux différents métiers de l'enseignement et de la recherche et de concourir aussi à la formation, par la recherche, des cadres supérieurs de l'administration et des entreprises françaises et européennes.
La scolarité normalienne est construite sur des parcours individualisés.

OPÉRATION CAMPUS

L' « Opération Campus » initiée par l'État, et coordonnée par l'Université de Lyon, est destinée aux universités françaises « à forte valeur ajoutée » et qui répondent aux critères d'excellence internationaux. À l'ENS de Lyon, cette opération, appelée « Lyon Cité Campus », a pour objectif de réhabiliter les bâtiments vieillissants et de réorganiser l'espace de recherche et d'enseignement.

Elle permet :

– d'adapter l'organisation spatiale des laboratoires de recherche pour favoriser l'interdisciplinarité ;
– d'accroître les capacités de recherche et de formation pour accompagner le développement de l'ENS de Lyon.

Travaux déjà réalisés ente 2016 et 2021 :
Sur Monod :
– transformation du M7, bâtiment désaffecté, pour accueillir des laboratoires secs ;
– construction d'une extension (M2-3) pour permettre le développement des équipes de recherche ;
– rénovation du restaurant universitaire (ouvert depuis février 2021) ;
– mise aux normes de sécurité incendie et d'accessibilité des autres bâtiments du site ;
– amélioration de la performance énergétique (20 à 30% d'économie d'énergie attendus) et des conditions de travail des équipes de recherche grâce à d'importants travaux de rénovation dans les bâtiments M1 à M6.

Sur Descartes :
– remise aux normes de sécurité et d'accessibilité de l'ensemble du site.

Travaux restants sur Monod :
– construction du M8, nouveau bâtiment aux normes HQE destiné à la recherche (démarrage des travaux prévus au 1er semestre 2019 pour une livraison et un emménagement en 2021) ;

- ***Chiffres clés***
  Durée des travaux : 2016 à 2021
  49 750 m² réhabilités sur Monod et 60 547 m² mis aux normes de sécurité et d'accessibilité sur Descartes
  3 245 m² construits pour la recherche
  1200 m² d'extension pour le restaurant universitaire

RÉSEAU INTERNATIONAL

L'ENS de Lyon a développé des accords avec près de 200 établissements répartis en Europe et sur tous les continents. Ces accords qui couvrent à la fois l'enseignement et la recherche permettent des mobilités variées au sein des meilleurs établissements internationaux : mobilité étudiante en échange au semestre et à l'année, en stage ou dans le cadre de postes de lecteurs et de projets longs de recherche. Ils permettent également la mobilité de personnels enseignants, de recherche et administratifs.

L'ENS de Lyon a obtenu le label « Bienvenue en France » au plus haut niveau (3 étoiles) délivré par Campus France pour la période 2019-2023, label qui reconnaît la qualité des dispositifs d'accueil, de l'offre de formation et d'accompagnement des enseignements, le logement et la qualité de vie du campus ainsi que la qualité du suivi post-diplômant.

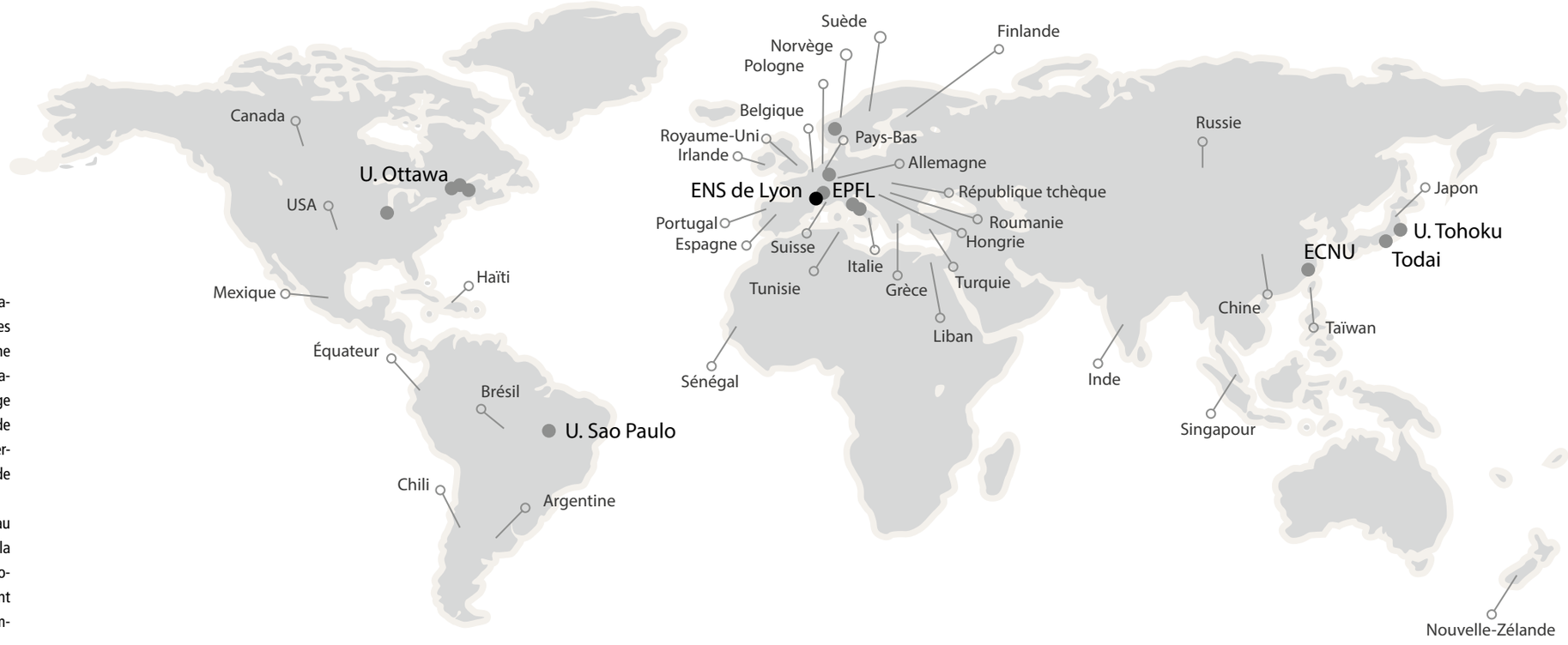

PARTENARIATS PRIVILÉGIÉS :
FORMATION-RECHERCHE DE L'ENS DE LYON

Allemagne : Université Albert-Ludwigs Freibug
Canada : Université d'Ottawa
Chine : East China Normal University (ECNU)
Inde : Réseau des sept Indian Institutes of Science Education and Research (IISER), établissements d'excellence indiens situés à Pune, Kolkata, Bhopal, Tirupati, Mohali, Berhampur et Thiruvananthapuram
Japon : Université de Tokyo, Université de Tohoku
Suisse : École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)

PARTENARIATS PRIVILEGIES :
DANS LE CADRE DE L'ALLIANCE
INTERNATIONALE DE L'UNIVERSITE DE LYON

Canada : Université d'Ottawa, Université de Sherbrooke, Université de Montréal
Chine : East China Normal University (ECNU, Shanghai), Tongji University (Shanghai), JiaoTong University (Shanghai), New York University in Shanghai
Japon : Université de Tokyo, Université de Tohoku
Brésil : Université de Saõ Paulo)

PARTENARIATS FORTS ET EN DÉVELOPPEMENT :

Allemagne : John Wolfgang Goethe-Universität, Université de Constance
Canada : Université de Montréal, Université de Sherbrooke
États-Unis : Northwestern University, University of Pennsylvania (UPenn)
Italie : Universita degli studi Roma Tre, Scuola Normale Superiore di Pisa, Instituts d'études avancées à Pise et Pavie (Collegio Borromeo, Ghislieri et IUSS)
Norvège : University of Oslo
Suisse : École Polytechnique Fédérale de Zurich

Francophonie : axe important de développement international de l'École

Cibles de développement : Inde, Afrique, Corée du Sud, Vietnam, Suède.

ÉTUDIER À L'ENS DE LYON

OFFRE DE FORMATION

UNE FORMATION PAR LA RECHERCHE

L'ENS de Lyon offre à ses étudiants une formation par la recherche, ouverte à l'international et à la pluridisciplinarité, qui s'inscrit dans une trajectoire académique dont le doctorat constitue la suite naturelle. Elle forme d'abord les enseignants, les enseignants-chercheurs et les chercheurs de demain ; par ailleurs, les doubles cursus, les formations complémentaires et l'acquisition d'expérience en milieu professionnel permettent d'élargir les débouchés au-delà des métiers de l'enseignement et de la recherche.

Formés à la recherche dès le niveau pré-master, les étudiants de l'ENS de Lyon poursuivent leur parcours dans l'une des 28 mentions de master proposées par l'École en Arts, Lettres, Langues, Économie, Sciences exactes et expérimentales, Sciences humaines et sociales. Stages en laboratoires et mémoire de recherche encadrés par des chercheurs reconnus sont des éléments essentiels de la formation, de même que la possibilité de participer dès le master à des laboratoires juniors portés par des doctorants.

Bénéficiant d'un accompagnement individualisé par les équipes pédagogiques, les étudiants sont invités dès leur entrée à l'École à construire leur propre parcours en fonction de leur projet professionnel.

12 DÉPARTEMENTS DE FORMATION

À leur entrée à l'École, les étudiants commencent leur parcours par une année de pré-master (comportant éventuellement une L3 délivrée par une université partenaire) ou une première année de master dans l'un des départements de l'École.

Ces départements sont au nombre de douze : Biologie ; Chimie ; Économie ; Éducation et Humanités numériques ; Informatique ; Langues, littératures et civilisations étrangères ; Lettres et Arts ; Mathématiques ; Physique ; Sciences de la Terre ; Sciences humaines ; Sciences sociales.

UN CENTRE DES LANGUES

Il propose des enseignements de langues pour non-spécialistes et assure la préparation à la certification en anglais (*Cambridge in Advanced English - C1*).

UN CENTRE DES SPORTS

Il propose à tous des enseignements de sport et des activités sportives en accès libre dans les infrastructures de l'École (gymnases, salle de danse, salles de musculation).

DIPLÔME DE L'ENS DE LYON

Le diplôme de l'ENS de Lyon, conférant le grade de master, est le cadre commun de la scolarité normalienne.

Tous les étudiants qui accomplissent à l'École un parcours complet de formation doivent s'y inscrire, qu'ils soient admis sur concours ou sur dossier, et quelle que soit leur discipline de spécialité.

Le qualificatif de normalien s'applique à tous les étudiants inscrits au diplôme ; normalien élève pour les admis sur concours, normalien étudiant pour les admis sur dossier.

Le diplôme de l'ENS de Lyon offre une formation par la recherche et donne à chaque étudiant la possibilité de construire son parcours en fonction de son projet professionnel. Ouvert à l'international, il valorise la pluridisciplinarité et conduit vers les métiers de l'enseignement et de la recherche, mais aussi vers d'autres débouchés, notamment dans l'administration publique ou l'entreprise.

Le diplôme de l'ENS de Lyon comporte des composants communs à l'ensemble de l'établissement et des éléments relevant de l'offre de formation de chaque département. Le livret du diplôme, décliné par département, est mis à jour chaque année universitaire, puis diffusé via le Portail des Études ; il est le document de référence qui guide l'étudiant pour construire son cursus en lien avec son tuteur.

- ***Contact : diplome.ens-lyon@ens-lyon.fr***

LA BIBLIOTHÈQUE DIDEROT DE LYON

Bibliothèque pluridisciplinaire d'études et de recherche, la Bibliothèque Diderot de Lyon met à votre disposition plus de 1,2 million de documents sur ses deux sites, Descartes et Monod, et offre l'accès à un large éventail de documentation électronique (revues, ebooks, documents patrimoniaux).

Sur le site Descartes se trouve l'ensemble des collections de Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales, des collections spécialisées en éducation, des collections patrimoniales. La bibliothèque compte également une vidéothèque et une cartothèque. Les collections des laboratoires de recherche en LSH sont situées au Centre de Documentation Recherche (CDR, bâtiment Recherche).

Sur le site Monod (1er étage, côté Enseignement), vous trouverez les ouvrages du pôle Sciences (Mathématiques, Informatique, Physique, Chimie, Biologie et Sciences de la Terre).

Sur le site web, vous aurez accès au catalogue, aux ressources électroniques, etc, ainsi qu'à une présentation de l'ensemble des services de la bibliothèque. Vous pourrez aussi consulter Europresse, base de données donnant accès à des articles en texte intégral, issus de titres de référence de l'actualité nationale et régionale en France, ainsi que de nombreux titres étrangers.

SITE DESCARTES

Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales, Éducation, Fonds patrimoniaux
Accueil : (04 37 37) 65 00

SITE MONOD

Bibliothèque Sciences
Accueil : (04 72 72) 81 84

- ***Pour découvrir les documents et les services de la bibliothèque de l'École, consultez le site : www.bibliotheque-diderot.fr***

HORAIRES D'OUVERTURE SUR LE SITE DESCARTES

La Bibliothèque du site Descartes est ouverte jusqu'à l'été 2021 :
– du lundi au vendredi, de 9h à 19h
– les samedis, de 9h à 17h

À compter de l'année universitaire 2021-2022, les horaires d'ouverture seront étendus pour tous les lecteurs selon de nouvelles modalités, en cours de définition.

HORAIRES D'OUVERTURE SUR LE SITE MONOD

La Bibliothèque du site Monod est fermée. Elle bénéficie de travaux de rénovation dont l'achèvement est prévu pour l'automne 2021. Une petite bibliothèque provisoire (M7.202) est néanmoins ouverte aux membres de l'ENS de Lyon aux horaires suivants :
– de 8h à 23h30 du lundi au dimanche, jours fériés compris.

LE COLLÈGE DES HAUTES ÉTUDES - LYON SCIENCE[S]

Comme l'ensemble des étudiants de l'École Centrale Lyon, du Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon, de Sciences Po Lyon, de l'École des Mines de Saint-Étienne et de VetAgro Sup, les étudiants de l'ENS de Lyon font partie du CHEL[s].

Créé en 2013 pour favoriser les croisements des disciplines et l'enrichissement des compétences des étudiants, le CHEL[s] propose à ces derniers de suivre des modules partagés d'enseignement ainsi qu'un cours commun annuel, qui peuvent être valorisés dans le cadre du diplôme de l'École ou d'un master. Le CHEL[s] offre également aux étudiants la possibilité de créer des projets inter-établissements (les « Initiatives CHEL[s] »), ou encore de participer à des événements et grand public comme le Festival des Idées, une journée pour vivre une expérience inédite de recherche, de production artistique et d'intelligence collective sur des sujets concrets. À compter de la rentrée 2021-2022, les étudiants du CHEL[s] auront la possibilité de suivre un Passeport CHEL[s] « Acteurs des transitions » leur permettant d'approfondir les enjeux liés aux transitions.

Le CHEL[s] propose également des MOOCs complémentaires à son cours commun, dont les cours pluridisciplinaires sont assurés par des enseignants des écoles du CHEL[s] :
– « Décision, complexité, risques »,
– « La fabrique du progrès entre sciences et humanités »,
– « Les émotions en activité ».

- ***En savoir plus : www.chels.fr/***
  Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/CHELSciences/
  Suivez-nous sur Twitter : @Chels_Lyon

- ***Contact : VP Études, service Études et scolarité : cours.chels@ens-lyon.fr***
  Coordinatrice du CHEL[s] : Chiara Pellegrino
  Tél. : 04 78 87 56 65
  contact@chels.fr

LE CENTRE DES LANGUES

Le Centre des Langues propose aux étudiants, spécialistes d'autres disciplines, un vaste éventail de cours semestrialisés validables **en allemand, anglais, arabe, catalan, chinois, espagnol, italien, persan, portugais, russe et turc.**

Il assure également la formation en français des étudiants internationaux : **cours de Français Langue Étrangère ou FLE**. Est aussi dispensée une préparation à la certification au Cambridge Advanced, certificat de niveau C1. Ce certificat est exigé pour le diplôme de l'ENS de Lyon.

L'offre de langues (une centaine de cours par semestre) ainsi que les modalités d'inscription et de validation seront communiquées par le Centre de Langues.
Les cours du Centre des Langues sont soumis à un numerus clausus, d'où l'importance de s'inscrire en temps et en heure.

TESTS DE PLACEMENT

Pour tous les primo-arrivants souhaitant s'inscrire en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, FLE, italien, portugais ou russe, les tests de niveau sont obligatoires et conditionnent toute inscription. Seuls les étudiants souhaitant s'inscrire dans un cours de niveau « grand débutant » en seront dispensés. Les étudiants non primo-arrivants, qui auraient déjà validé au CDL durant l'année universitaire 2020-2021 deux semestres d'une même langue dans un niveau donné, pourront demander à s'inscrire au niveau supérieur dans la langue concernée sans passer les tests de placement.
Les jours et heures des tests écrits et oraux sont fixés par la circulaire de rentrée.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions auront lieu les 15 et 16 septembre 2021.
Elles s'effectueront en ligne sur le site du Centre des Langues : http://centredelangues.ens-lyon.fr/
Pour être validée, une inscription dans un cours doit être conforme aux préconisations faisant suite aux résultats du test de placement. Ces résultats seront publiés sur le site du CDL la veille des inscriptions.
Seuls les étudiants inscrits selon la procédure décrite ci-dessus seront admis en cours.

- ***Contacts :***
  Directrice du CDL : Véronique RANCUREL
  Tél. : (04 37 37) 63 21
  Gestionnaire de scolarité : Jérémy GANIVET
  Tél. : (04 37 37) 60 12
  langues@ens-lyon.fr
  http://centredelangues.ens-lyon.fr

LE CENTRE D'INGÉNIERIE DOCUMENTAIRE :

développer vos compétences en informatique appliquée aux lettres et sciences humaines

Le CID propose des cours communs à l'ensemble des disciplines LSH. Les cours offrent aux étudiants une culture informatique, ainsi que la maîtrise d'outils et de méthodes utiles à la poursuite de leurs études et de leurs travaux de recherche.
Programme des cours : http://cid.ens-lyon.fr.

- ***Contact : formations-cid@ens-lyon.fr***

LE BUREAU DES STAGES

Le Bureau des Stages a pour mission de gérer les conventions de stage, conformément au cadre national des formations.
Il est présent sur les sites Descartes et Monod :
– pour les Sciences exactes et expérimentales (SEE), il est situé site Monod, bureau LE 5 42,
joignable au poste (04 72 72) 84 63 ou par mail à bureaudesstages.monod@ens-lyon.fr ;
– pour les Lettres et Sciences humaines (LSH), il est situé site Descartes, bureau D2.310 : joignable par mail à bureaudesstages.descartes@ens-lyon.fr.
Un Espace Stages est à disposition sur le Portail des Études ; il est indispensable de le consulter. Vous y trouverez les éléments de procédures pour demander une convention de stage en France ou à l'étranger, des documents types, une Foire Aux Questions (FAQ), des liens pointant sur différentes plateformes pour rechercher des stages, des offres de stage, etc.
Les demandes de convention de stage sont dématérialisées via un applicatif : ENStage.

LE SÉJOUR À L'ÉTRANGER

L'ouverture à l'international fait partie intégrante de la formation académique ; c'est pourquoi le diplôme de l'ENS de Lyon rend obligatoire une expérience internationale d'au moins trois mois. L'École vous offre la possibilité de partir à travers le monde pour un séjour d'études ou de recherche, un stage ou un lectorat dans le cadre de ses nombreux partenariats (Erasmus, BCI Québec, OntarioRA, accords bilatéraux, stages du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères…).
Vous pouvez bénéficier, si vous remplissez les critères, des aides de l'Union Européenne, de la région Auvergne-Rhône-Alpes (bourse BRMIE) mais aussi de l'ENS de Lyon. Le service Mobilité internationale organise mi-octobre une réunion d'information pour vous présenter nos établissements partenaires.

- ***Contact : mobilite.sortante@ens-lyon.fr***

LE MONDE DE LA RECHERCHE : LABORATOIRES ET LABORATOIRES JUNIORS

L'ENS de Lyon souhaite permettre à ses étudiants d'appréhender le monde de la recherche (voir la liste des laboratoires de l'École sur le site, rubrique « Recherche/Structures de recherche »).
Les étudiant.es titulaires d'une agrégation ou d'un M2 peuvent créer leur propre laboratoire de recherche pour découvrir la recherche par l'apprentissage pratique, cette initiative devant déboucher sur une publication ou un colloque.
La décision de créer un laboratoire junior et son financement sont adoptés par le Conseil scientifique de l'ENS de Lyon qui statue sur dossier de création dans les mêmes conditions que pour tout projet qui lui est soumis.
La fin d'un Laboratoire Junior donne lieu à un rapport transmis au Conseil scientifique, qui fera régulièrement le bilan des opérations réalisées.
Les laboratoires juniors sont créés pour une durée de deux ans. En cas de demande de renouvellement, un rapport complet de l'activité du laboratoire durant la première phase et sur l'utilisation des crédits sera remis au Conseil.

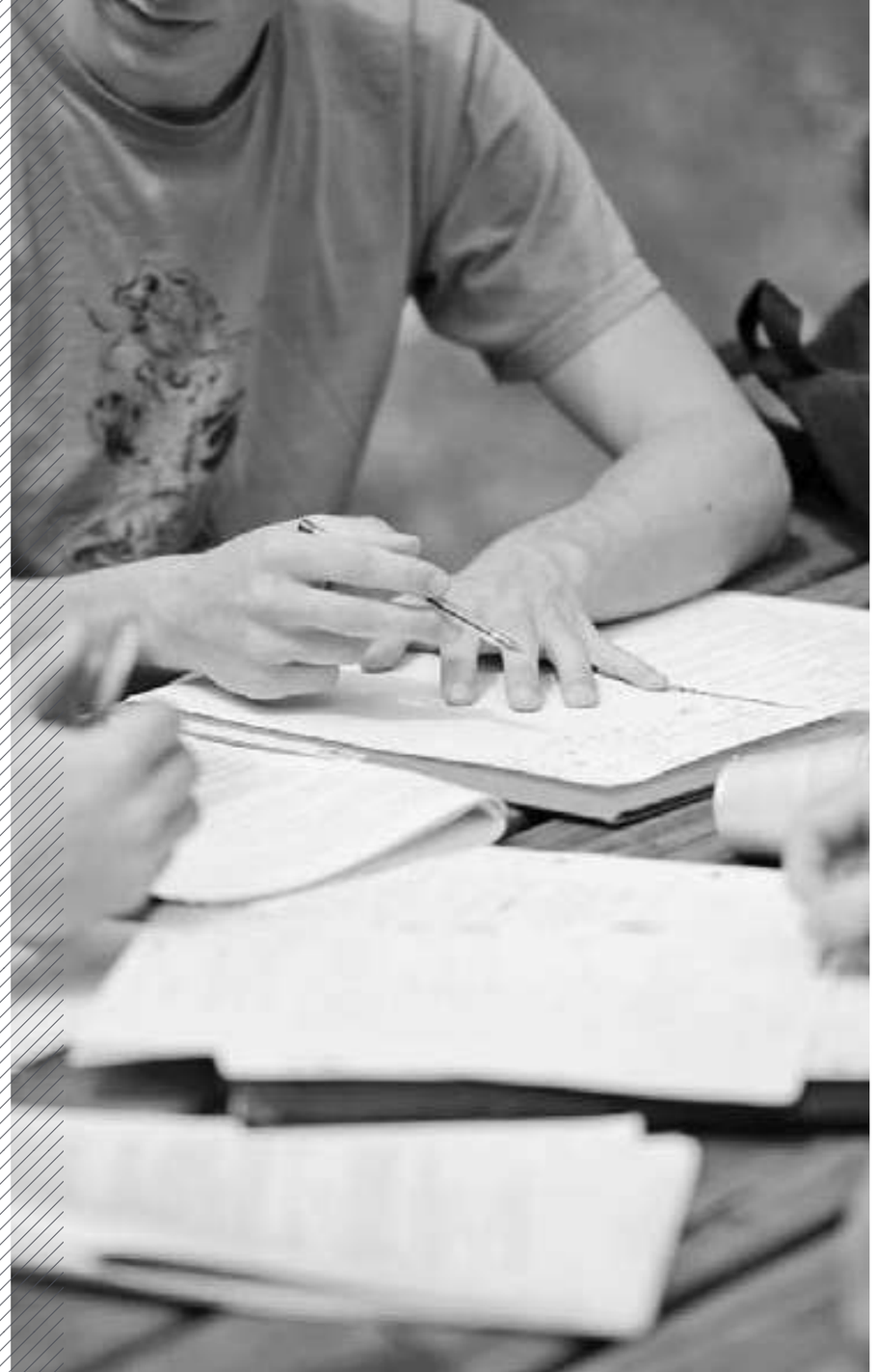

DROITS ET OBLIGATIONS SELON VOTRE STATUT

Tous les étudiants (normalien élève, normalien étudiant, auditeur, bachelier admis en CPES, doctorant) sont soumis au Règlement intérieur et au Règlement des études de l'École disponibles sur le site internet de l'École.

VOUS ÊTES NORMALIEN ÉLÈVE

L'engagement décennal

Les normaliens élèves fonctionnaires stagiaires sont tenus au respect de l'engagement décennal conformément à la réglementation en vigueur et au Règlement intérieur de l'ENS de Lyon.
Ils doivent justifier le respect de leur engagement décennal chaque année, pièces justificatives à l'appui. Le respect de l'engagement décennal est suivi par l'ENS de Lyon.

Le plan d'études

Le plan d'études est établi et validé dans le respect des dispositions du Règlement intérieur de l'ENS de Lyon.

Le congé pour convenance personnelle (CCP)

Au moment de la rédaction de son plan d'études, l'élève fonctionnaire stagiaire peut demander une année de CCP au titre de l'année universitaire suivante.
Ce CCP ne peut lui être accordé qu'au terme d'une année où il a validé son plan d'études. À titre exceptionnel, un CCP d'une durée de six mois peut être accordé. Il doit alors correspondre à un semestre universitaire. La fin de scolarité de l'élève fonctionnaire stagiaire doit néanmoins toujours s'effectuer sans rupture de l'engagement décennal. La réintégration en tant qu'élève fonctionnaire stagiaire avec traitement est soumise à la validation d'un plan d'études dans les conditions de droit commun.

L'insuffisance de résultat

Si l'élève fonctionnaire stagiaire n'a pas satisfait aux obligations de son plan d'études, c'est-à-dire s'il n'a pas validé son semestre ou son année universitaire dans les conditions inscrites sur ledit plan, il est placé en congé sans traitement pour insuffisance de résultat.
Dans le cas d'un placement en congé sans traitement pour insuffisance de résultat en cours d'année universitaire, l'élève peut être amené à rembourser les traitements perçus indûment avant la suspension effective du traitement.
L'année de congé pour insuffisance de résultat fait l'objet d'un plan d'études validé par le vice-président aux Études.
La réintégration en tant qu'élève fonctionnaire stagiaire avec traitement est soumise à la validation d'un plan d'études dans les conditions de droit commun.

L'autorisation de redoubler

L'autorisation de redoubler une année de scolarité d'élève fonctionnaire stagiaire avec traitement peut être accordée par le Président de l'ENS de Lyon conformément à la réglementation en vigueur.

La démission

Les normaliens élèves qui ne souhaitent plus poursuivre leur scolarité d'élève de l'ENS de Lyon sont tenus de démissionner.
La procédure et le formulaire de démission sont disponibles sur le portail des Études. L'élève démissionnaire est tenu de respecter les dispositions réglementaires liées à son engagement décennal.

L'ordre de mission

En dehors des périodes de congé, les normaliens élèves rémunérés ne peuvent quitter leur résidence administrative sans un ordre de mission (OM). Les normaliens élèves avec traitement demandent un OM à chaque déplacement hors de leur résidence administrative. Les OM doivent être signés par le vice-président aux Études préalablement au déplacement.
Si une formation en dehors de la résidence administrative du normalien élève a été validée dans son plan d'études, un OM doit être établi pour la durée de l'année universitaire concernée.
En cas de stage effectué dans le cadre d'une formation (diplôme national ou diplôme d'établissement), la convention de stage tient lieu d'OM. Toutefois, si, au cours du stage, un déplacement non prévu dans la convention doit être effectué, le normalien élève doit prévenir le secrétariat de scolarité dont il dépend à l'ENS de Lyon et faire établir un OM.
Tout déplacement sans OM préalablement signé par le vice-président aux Études engage la seule responsabilité de l'élève.

Le cumul de rémunérations

Les élèves fonctionnaires stagiaires doivent consacrer l'intégralité de leur activité professionnelle à la réalisation de leur plan d'études.
Toutefois, ils peuvent être autorisés, sous certaines conditions, à exercer d'autres activités à titre accessoire, dans le respect des dispositions réglementaires en matière de cumul d'activités des fonctionnaires et dans le respect de leur plan d'études. Les activités accessoires sont soumises à l'autorisation préalable du Président de l'ENS de Lyon.

VOUS ÊTES NORMALIEN ÉLÈVE ADMIS À TITRE ÉTRANGER

Toutes les dispositions applicables aux normaliens élèves s'appliquent aux normaliens élèves admis à titre étranger, à l'exception de celles concernant le traitement, l'engagement décennal, l'ordre de mission et le cumul de rémunérations.

VOUS ÊTES NORMALIEN ÉTUDIANT

Le plan d'études

Le plan d'études est établi et validé dans le respect des dispositions du Règlement intérieur de l'ENS de Lyon.

L'insuffisance de résultat

Si le normalien étudiant n'a pas satisfait aux obligations de son plan d'études, c'est-à-dire s'il n'a pas validé son semestre ou son année universitaire dans les conditions inscrites sur ledit plan, il est en insuffisance de résultat. Il peut être autorisé à se réinscrire dans la formation qu'il n'a pas validée, dans la limite d'une année au cours de sa scolarité.
Si, à la fin de cette année, le normalien étudiant a satisfait aux obligations de son plan d'études, la poursuite de la scolarité dans le cadre du diplôme de l'ENS de Lyon est soumise à la validation d'un plan d'études dans les conditions de droit commun.
Si, à la fin de cette année, le normalien étudiant n'a pas satisfait aux obligations de son plan d'études, le conseil de discipline est saisi.

VOUS ÊTES AUDITEUR DE LICENCE OU DE MASTER

L'insuffisance de résultat

Si l'auditeur de licence ou de master ne valide pas complètement son année d'études, il n'est autorisé à poursuivre son cursus à l'ENS de Lyon que sur accord du directeur de son département de rattachement et du vice-président aux Études. S'il obtient ces accords, il doit présenter un projet d'études, établi en concertation avec le directeur de son département de rattachement et soumis à la validation du vice-président aux Études.

VOUS ÊTES NORMALIEN ÉLÈVE, NORMALIEN ÉTUDIANT OU AUDITEUR

Cursus

Pour les emplois du temps, les informations concernant les manifestations scientifiques, les modifications d'horaires de cours ou tout autre événement lié à l'enseignement, consultez les panneaux d'affichage dans le forum (site Descartes) ou les panneaux d'affichage des départements (site Monod), ainsi que le Portail des Études.
La messagerie @ens-lyon.fr est également fortement utilisée pour vous prévenir de toute information importante.

L'inscription dans un autre établissement

Les normaliens élèves et étudiants de première année qui ne sont pas titulaires du diplôme national de licence sont tenus de s'inscrire dans une université du site Lyon Saint-Étienne :
Université Claude Bernard Lyon 1, Université Lumière Lyon 2, Université Jean Moulin Lyon 3, Université Jean Monnet Saint-Étienne. Les informations sur ces dossiers d'inscription vous seront données par le service Études et scolarité.
Pour vous informer :
. www.univ-lyon1.fr
. www.univ-lyon2.fr
. www.univ-lyon3.fr
. www.univ-st-etienne.fr

VOUS ÊTES ÉTUDIANT EN CPES

Pour toutes vos démarches administratives, vous pouvez contacter le service Vie étudiante et Alumni :
vie.etudiante@ens-lyon.fr.

VOUS ÊTES ÉTUDIANT EN FORMATION CONTINUE

Contact : formation.continue@ens-lyon.fr

VOS CONTACTS À LA VICE-PRÉSIDENCE ÉTUDES

Vice-présidente : EMMANUELLE BOULINEAU

Assistante : Sylvie Dehay
Tél. : (04 37 37) 60 07

Site Descartes / bâtiment Formation, 2e étage

- ***Contact : vice.presidence.etudes@ens-lyon.fr***

ADMISSION ET CONCOURS

Responsable : en cours de recrutement
Responsable adjoint : Philippe Guion

Site Descartes / bâtiment Formation, 2e étage
Pour toute demande liée aux concours d'entrée à l'École.

- ***Contact : Tél. : (04 37 37) 61 74***
  admission.concours@ens-lyon.fr

ÉTUDES ET SCOLARITÉ

Responsable : Christine Boccingher
Responsable adjointe et 3e cycle : Delphine Ponsot
Bureau de gestion des normaliens et des Masters : Peggy Garcia (LSH) et Sandrine Demouron (SEE)

Site Descartes / bâtiment Formation, 2e étage, D2.203
Site Monod / rez-de-chaussée – LE.B67

GESTIONNAIRES DE SCOLARITÉ

Concernant les formations des départements :
– Lettres et Arts, Éducation et Humanités numériques, Sciences humaines :
etudes_departements_lash@ens-lyon.fr
– Langues, Sciences sociales :
etudes_departements_lss@ens-lyon.fr
– Sciences exactes et expérimentales :
etudes_departements_monod@ens-lyon.fr

Concernant le diplôme de l'ENS de Lyon :
diplome.ens-lyon@ens-lyon.fr

Concernant les doctorats et HDR :
etudes-theses-hdr@ens-lyon.fr

Ou les gestionnaires de scolarité via leur adresse mail nominative @ens-lyon.fr

VIE ÉTUDIANTE ET ALUMNI

Responsable : Barbara Vassener

Site Descartes / bâtiment Formation, 2e étage, D2.216
– accompagnement des étudiants dans leurs projets associatifs et culturels,
– gestion locative des résidences du campus,
– animation et mobilisation du réseau des Alumni,
– mise en œuvre des programmes d'égalité des chances,
– gestion du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes,
– organisation du Conseil des études et de la vie étudiante.

- ***Contact : vie.etudiante@ens-lyon.fr***

S'INSTALLER À L'ENS DE LYON

LES RÉSIDENCES

Chaque élève, étudiant ou étudiant international de l'École, peut, s'il le souhaite, et sous réserve des disponibilités, bénéficier d'une chambre sur le campus. L'École dispose d'une résidence sur chaque site et propose 539 lits.

L'installation dans les résidences se fera à partir du 28 août 2020 et UNIQUEMENT sur rendez-vous (lien fourni avec confirmation d'attribution de la chambre pour prendre ce rdv).

L'accueil administratif a lieu au 3e étage bâtiment Formation, site Descartes :

– pour la résidence Bonnamour : D2.305,

– pour la résidence Debourg : D2.308.

Vous signerez votre contrat de location, paierez sur place votre dépôt de garantie du montant d'un loyer (par chèque, CB, en-ligne, virement ou espèces) et recevrez vos clés.

Vous vous rendrez ensuite en résidence muni.e d'un état des lieux à remplir lors de votre installation. Cet état des lieux, une fois rempli, est à déposer sous 48h dans la boîte aux lettres de la Maison du courrier de votre site (Descartes ou Monod).

Les règles d'attribution établies par l'ENS de Lyon rendent prioritaires les étudiants suivants, dans la limite des places disponibles :

1 – Mineurs,

2 – Boursiers sur critères sociaux, dont CPES (en cas de réadmission, les boursiers doivent être à jour de leurs loyers sur l'année universitaire précédente),

3 – Primo-arrivants nationaux et internationaux (pour les internationaux, 80 lits réservés, puis en fonction des disponibilités),

4 – Agrégatifs non primo-arrivants et sans traitement.

Sept chambres adaptées aux besoins des étudiants à mobilité réduite leur sont par ailleurs réservées.

Pour toute démarche administrative liée à la location de votre chambre (demande de départ anticipé, démarches aide au logement CAF, APL, attestation de résidence…), un seul contact pour les deux résidences : residence@ens-lyon.fr.

RÉSIDENCE BONNAMOUR (SITE DESCARTES)

Trois à cinq chambres sont regroupées au sein d'un même module comprenant une entrée, une cuisine et un salon communs. Chaque chambre individuelle (avec salle d'eau privative) est équipée d'un lit et de sa table de nuit, d'une armoire, d'un bureau et d'un fauteuil. Pour utiliser la prise réseau d'accès à Internet, prévoir un câble RJ45 de connexion (login et mot de passe fournis lors de votre inscription à l'ENS de Lyon). Une laverie payante est accessible 24h/24.

- ***Opérateur de maintenance logé sur place :***
  Bruno Blondot / Tél. : (04 37 37) 31 50
  Résidence A, rez-de-chaussée
  Permanences du lundi au vendredi de 16h à 18h

RÉSIDENCE DEBOURG (SITE MONOD)

Les étudiants sont hébergés en studios allant du F1 au F3. Chaque chambre individuelle est équipée d'un lit et de sa table de nuit, d'une armoire, d'un bureau et d'un fauteuil. À partir du F2, la salle de bains et la cuisine sont communes. Pour utiliser la prise réseau d'accès à Internet, prévoir un câble RJ45 de connexion (login et mot de passe fournis lors de votre inscription à l'ENS de Lyon). Une laverie payante est accessible 24h/24.

- ***Opérateur de maintenance logé sur place :***
  Sébastien Gérard / Tél. : (04 72 72) 89 19
  Rez-de-chaussée de la résidence bâtiment E
  Permanences du lundi au vendredi de 16h à 18h

TARIFS (LOYER + CHARGES)

Site Descartes
Chambre simple : 355 €/mois
Chambre double : 416 €/mois

Site Monod
F1 (1 personne) : 342 €/mois
GD F1 (1 personne) : 402 €/mois
F2 (2 personnes) : 342 €/résident/mois
F3 (3 personnes) : 342 €/résident/mois
Ces tarifs sont valables jusqu'au 31 juillet 2022.

CONTRAT DE LOCATION

Le contrat est conclu pour une période maximale comprise entre la date d'installation (cf circulaire de rentrée) et jusqu'au 8 juillet 2022. Aucune prolongation n'est possible au-delà de cette date.
Un préavis de départ d'un mois est exigé en cas de résiliation anticipée (formulaire disponible sur le site de l'École, rubrique « Campus/Hébergement » et à retourner à residence@ens-lyon.fr).

SUBVENTION DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

La plupart des étudiants locataires peuvent bénéficier d'une aide au logement, sous réserve de remplir les conditions requises. Connectez-vous sur le site de la CAF de Lyon (www.caf.fr) pour effectuer vos démarches administratives et, notamment, faire votre première demande d'APL ou d'ALS.

- ***Caisse d'allocations familiales***
  67 boulevard Vivier Merle – 69409 Lyon Cedex 03
  Tél. : 08 20 25 69 10 – www.caf.fr

LA CARTE UNIVERSITAIRE MULTISERVICES

Tous les étudiants et élèves des établissements membres de la ComUE Université de Lyon disposent d'une carte multiservices. Vous recevrez la vôtre lors de votre inscription à l'ENS de Lyon. Cette carte permet :
– d'accéder aux bâtiments des sites de l'ENS de Lyon ;
– de régler vos repas dans les restaurants universitaires et cafétérias du CROUS ;
– d'emprunter des documents dans les bibliothèques.

- ***Contact : assistance-badges@ens-lyon.fr***
  ou par téléphone au (04 72 72) 87 78 pour Monod
  et au (04 37 37) 65 94 pour Descartes.
  Site Monod : GN2-004 rez-de-chaussée, de 9h à 12h
  les lundis, mercredis et vendredis.
  Site Descartes : bâtiment Formation, D2.016,
  de 9h à 12h les mardis et jeudis.

En cas de perte ou vol de la carte multiservices, le signaler rapidement au bureau des badges afin que celle-ci soit bloquée. Pour une réédition, il faudra s'acquitter d'un paiement de 10€ à régler auprès de l'agence comptable, située en D2.041 sur le site Descartes (en cas de vol et uniquement sur présentation d'un justificatif, aucun paiement ne sera appliqué).
Pour les problèmes spécifiques à votre porte-monnaie Izly, contactez directement le CROUS : assistance-izly@crous-lyon.fr.
À noter qu'après édition du badge, un délai de 48h est à observer avant la réception du mail d'activation du compte, sur l'adresse prenom.nom@ens-lyon.fr.

LE COMPTE INFORMATIQUE PERSONNEL

Ce compte (nom d'utilisateur - login - et mot de passe personnels), vous donne accès à un ensemble de ressources informatiques :
– compte de messagerie : prenom.nom@ens-lyon.fr (https://webmail.ens-lyon.fr)
– connexion à Internet (via Lyres et Renater)
– intranet (https://intranet.ens-lyon.fr)
– portail des Études (https://etudes.ens-lyon.fr)
– environnement numérique de travail comprenant :
. espace de stockage sauvegardé (1 Go),
. système d'envoi de fichiers volumineux, (https://filesender.ens-lyon.fr/),
. réservation de salles, etc.

L'ensemble de ces outils est accessible depuis le portail e-service : https://ent.ens-lyon.fr.
À noter : l'utilisation des ressources informatiques de l'École est soumise au respect de la charte d'utilisation des ressources informatiques de l'ENS de Lyon.

- ***Consultez-la sur l'intranet de l'École : https://intranet.ens-lyon.fr/dsi Rubrique « Sécurité et légalité »***

LES REPAS

L'École dispose d'un restaurant universitaire sur chaque site.

Sur le site Monod
Restaurant et cafétéria universitaire (Crous de Lyon)
Du lundi au vendredi
De 11h30 à 14h pour le restaurant
De 8h à 18h pour la cafet'

Implanté sur le campus Monod, ce nouveau lieu d'accueil moderne et repensé (après des travaux d'aménagement) vous offrira la possibilité de profiter d'une large gamme de produits et de formules.
Différents espaces sont proposés :
– Le restaurant universitaire.
– La cafétéria en libre-service
– L'espace café

Sur le site Descartes
Restaurant universitaire (Crous de Lyon)
Du lundi au vendredi
De 11h30 à 14h

Offre proposée en restaurant
Le menu complet (6 points) est à établir parmi un large choix d'entrées, de plats, de fromages et de desserts. Selon vos envies, vous composez votre plateau et vous variez vos repas tout au long de la semaine. Une offre végétarienne quotidienne est aussi proposée. Pour vos plats chauds, vous avez la possibilité d'acquérir un contenant réutilisable (se renseigner dans votre restaurant).

Offre proposée en cafet'
Sur place ou à emporter et selon votre budget, vous prenez votre petit-déjeuner, votre repas de midi ou votre plat à emporter pour le soir. Une offre variée avec des salades, des sandwichs, des paninis, des plats chauds, des cookies, des muffins, des viennoiseries…

Quand vous apportez votre mug en cafet', vous économisez 0,20 € sur le prix des boissons chaudes. Vous pouvez également acquérir un mug en fibre de bambou directement dans votre cafet'.

Mode de paiement : Izly et CB
Izly est la solution de paiement sans contact dans les restaurants et cafets' de l'École.
Avoir un compte Izly activé et chargé :
– C'est le moyen de justifier votre statut étudiant et de bénéficier du tarif étudiant subventionné (café à 0,90 € avec Izly au lieu de 0,99 €).
– C'est le moyen de paiement (via l'appli Izly ou la carte d'étudiant utilisée comme carte de paiement).
Autre moyen de paiement : la carte bancaire. Pour bénéficier du tarif étudiant subventionné avec la CB, pensez bien à activer votre compte pour justifier votre statut étudiant (via l'appli Izly ou la carte d'étudiant).

- ***En savoir + : www.crous-lyon.fr***

ET POUR LE CAFÉ
Rendez-vous tous les jours ouvrables de 12h30 à 14h et de 18h30 à 20h au foyer du site Monod et à la « Kfêt » du site Descartes, tenus par les membres du BDE.

Café convivial, rencontres, musique et baby-foot garantis.

- ***Localisations :***
  . Foyer Monod : sous-sol, entre les bâtiments Enseignement et Recherche
  . Kfêt Descartes : rez-de-chaussée du bâtiment A de la résidence.

LE COURRIER

Le courrier est habituellement distribué par la Poste dans les boîtes aux lettres des résidences du campus. N'oubliez pas de préciser le numéro de votre appartement lorsque vous donnez votre adresse.
Le service courrier de l'École est à votre disposition pour toute information complémentaire :
– site Descartes : local courrier bureau D2 007, contact : courrier.descartes@ens-lyon.fr
– site Monod : maison du courrier à côté du M6, contact : maison.courrier@ens-lyon.fr

LA SÉCURITÉ INCENDIE ET LA SÛRETÉ

Elles sont assurées 24h/24 sur l'ensemble des bâtiments par 4 PC Sécurité et concernent entre autre :
– la prévention des incendies par rondes préventives,
– la rédaction et le contrôle des permis feu,
– le secours aux victimes,
– l'appel aux services de secours,
– les premières et deuxièmes interventions,
– la formation à l'évacuation et aux moyens d'extinction,
– l'assistance lors de l'organisation d'événements festifs et culturels,
– la vidéo-protection,
– le contrôle des badges, des accès piétons et des véhicules,
– la gestion des alarmes techniques.

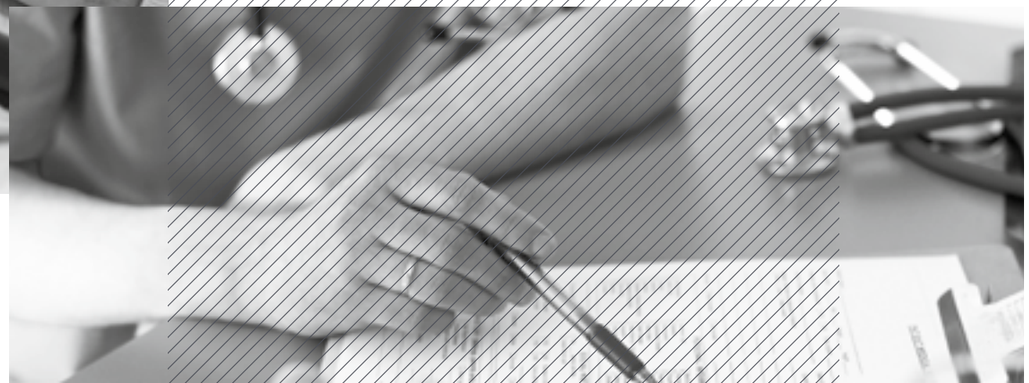

LA SÉCURITÉ SOCIALE

POUR LES NORMALIENS ÉLÈVES

En tant que fonctionnaires stagiaires, vous devez impérativement vous affilier à la sécurité sociale par le biais de la MGEN ou de la MAGE, dès votre inscription à l'ENS de Lyon.

- ***Contact :***
  . MGEN : www.mgen.fr, rubrique « nous contacter »
  Tél. : 36 76
  Par courrier : section MGEN, BP 5062, 69601 Villeurbanne Cedex
  . MAGE : 15 rue Bancel, 69007 Lyon
  Tél. : 04 72 71 23 45 / www.mage.fr

Complémentaire santé : le choix de votre mutuelle vous appartient (MGEN, MAGE ou tout autre).

- ***Attention :***
  quand un élève fonctionnaire stagiaire
  est malade, il doit fournir un arrêt de travail.

POUR LES NORMALIENS ÉTUDIANTS ET AUDITEURS INSCRITS DANS UN DIPLÔME

Depuis 2019, les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur ne changent pas de régime obligatoire d'assurance maladie. La démarche annuelle d'affiliation n'est donc plus nécessaire et la cotisation est supprimée. Vous avez donc droit au remboursement de vos soins en cas de maladie ou de maternité. Pour compléter vos remboursements de l'Assurance-Maladie, vous pouvez adhérer à une complémentaire santé. Vous avez le choix entre celle de vos parents si vous êtes ayant-droits, une mutuelle étudiante ou tout autre organisme complémentaire.

POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Contactez le service Mobilité internationale :
international@ens-lyon.fr

LE SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION

Il accueille tous les étudiants, doctorants et personnels.

- **Contact : service.medical@ens-lyon.fr**

ACTIVITÉS DU SERVICE

– visites de médecine préventive et suivi pour les étudiants et élèves ;
– visites de médecine du travail pour les personnels de l'École ;
– soins de première nécessité durant les heures d'ouverture du service ;
– entretiens infirmiers : écouter, informer, soutenir, orienter ;
– actions de prévention.

Horaires site Monod*

Du lundi au jeudi de 7h45 à 16h30 (et le vendredi de 7h45 à 12h).

- ***Contact :***
  Tél. : (04 72 72) 85 76
  46-5 allée d'Italie, près de la fontaine,
  en face de l'entrée du CROUS

Horaires site Descartes*

Le lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h,
Le mardi et vendredi de 9h à 17h.

- ***Contact :***
  Tél. : (04 37 37) 61 37
  Rez-de-chaussée - bâtiment D2, entrée près de celle du gymnase

*Horaires d'ouverture conditionnés par l'organisation du service, les urgences et les réunions. Il est conseillé de contacter les infirmières par mail, ou les appeler au préalable pour connaître leurs disponibilités et convenir d'un rendez-vous.

INFIRMIÈRES

Sandrine Tonadre : infirmière scolaire (étudiants de Monod),
Virginie de Charentenay : infirmière psychopraticienne (étudiants de Descartes),
Myriam Grataloup : infirmière de prévention et santé au travail (personnel et doctorants).
Elles assurent le suivi des dossiers médicaux avec les médecins et accueillent, écoutent et orientent au besoin.

SECRÉTARIAT MÉDICAL

Liliane Cohen est présente tous les jours de 8h30 à 12h.

- ***Contact : Tél. : (04 72 72s) 88 13***
  secretariat.medical@ens-lyon.fr

MÉDECINS

– **Dr Ledoze et Dr Laporte :** médecins du travail des personnels
– **Dr Ronzière et Dr Bussière :** référents des étudiants

Pour les nouveaux arrivants, vous serez convoqués par mail, pour une visite médicale et/ou un entretien médico-professionnel au cours de l'année.
Ce bilan de santé (entretien, examen clinique, contrôle de la vue, analyse d'urines, vérification des vaccinations), tenu au secret médical, est l'occasion de vous apporter aide et solutions face à des problèmes de santé, des difficultés dans votre vie ou vos études.
D'après le Décret n°2008-1026 du 7 octobre 2008 relatif aux Services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé, tous les étudiants doivent avoir au moins un examen de prévention « *intégrant une dimension médicale, psychologique et sociale au cours des trois premières années d'études dans l'enseignement supérieur* ».

À noter :

– pour les normaliens élèves, cette visite équivaut à une visite de médecine « du travail » comme pour tout salarié ;
– pour les étudiants de certaines filières, exposés à des risques particuliers (ex : biologie, chimie), cette visite peut être renouvelée durant leur cursus.

En pratique :

Les visites durent environ 45 minutes et ont lieu sur le site de Monod, au 46-5 allée d'Italie.

Pour tout problème somatique, pour les certificats d'aptitude au sport ou un besoin d'ordonnance, il faudra s'adresser à un médecin généraliste. Il est conseillé d'en trouver un sur Lyon en anticipation de la période hivernale, où il est plus difficile de trouver un nouveau médecin traitant.

AIDE ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE DES ÉTUDIANTS

Si vous vous sentez angoissé, déprimé, en souffrance, si vous êtes inquiet pour un camarade ou un colocataire, n'hésitez-pas à contacter les infirmières de l'École afin de pouvoir :
– parler, exprimer vos émotions, vos difficultés, en dehors du cadre familial, amical, social ;
– être écouté sans jugement, par des professionnels de santé tenus au secret médical ;
– demander conseil et partager votre inquiétude pour un camarade ou colocataire ;
– être orienté, accompagné, par l'équipe du service médical : médecins, infirmière psychopraticienne, psychologue*, assistante sociale et/ou en lien avec des praticiens extérieurs.

- ***Contact : service.medical@ens-lyon.fr***

HANDICAP

L'École est activement engagée dans une politique de recrutement, d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Le référent handicap, **Thibaut Chambriard** assure, en lien avec le service médical, l'assistante sociale et le service des Ressources humaines, l'accompagnement des personnels et des étudiants.

*Le ou la psychologue de l'ENS de Lyon reçoit à l'infirmerie de Descartes. Les consultations sont gratuites, anonymes et durent environ 45 minutes. Les rendez-vous sont à prendre auprès des infirmières.

L'accompagnement des étudiants concerne les différents contextes d'études : apprentissages, examens, stages. Il constitue la première étape de l'élaboration d'un Plan d'Accompagnement de l'étudiante ou de l'étudiant en situation de handicap. Le référent handicap est responsable de la formation « Situation de handicap et apprentissage dans l'enseignement supérieur » proposée aux étudiants agrégatifs dans le cadre des modules de développement professionnel (12h, 3 ECTS).

- ***Contact : mission.handicap@ens-lyon.fr***

ASSISTANTE SOCIALE

Pour les normaliens élèves et le personnel :
L'assistante sociale reçoit les lundis et un vendredi par mois au bureau de Descartes. Les rendez-vous sont à prendre auprès de Mme Liliane Cohen, au (04 72 72) 88 13 13 ou à secretariat.medical@ens-lyon.fr.
Pour les auditeurs et étudiants étrangers :

- ***S'adresser au Service Social du CROUS :***
  59 rue de la Madeleine, 69007 Lyon
  Tél. : 04 72 80 13 25

OSTÉOPATHE

Un partenariat avec ISOSTEO Lyon permet aux étudiants de l'ENS de Lyon de bénéficier de consultations gratuites sur présentation de leur carte d'étudiant.
Ces consultations réalisées par des étudiants d'ISOSTEO en fin d'études se déroulent dans les cliniques d'ISOSTEO situées à :
– Écully Campus Ouest (04 78 66 12 34)
– Villeurbanne Campus Est La Doua (04 37 45 10 45)
– Lyon 7 Campus Jean Macé (04 72 70 59 40)
Les centres sont ouverts 6 jours/7, du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 14h.
Consultations uniquement sur rendez-vous.
Les étudiants de l'ENS de Lyon doivent prendre rendez-vous par mail ou par téléphone.

LES SERVICES, MODE D'EMPLOI

LA REPROGRAPHIE

Site Descartes, sous-sol du bâtiment Artemisia

Pour des photocopies en petites et grandes quantités ou pour tout type de travaux (impression, reliure…), contactez la reprographie qui vous indiquera les démarches à effectuer.
Les tarifs sont dégressifs selon la quantité et le type d'impression.
Les tirages peuvent être en couleur ou en noir et blanc ; divers formats sont proposés. Vous pouvez faire relier des documents.

- ***Site Descartes***
  Bâtiment Artemisia, sous-sol
  Contact : reprographie@ens-lyon.fr
  Tél. : (04 37 37) 60 91 / (04 37 37) 60 92

Aux espaces en libre-service

Pour les photocopies en petites quantités, des photocopieuses sont mises à votre disposition. Sur le site Descartes, elles se trouvent en D2.023 (salle libre-service du bâtiment D2), à la BDL sur les sites Descartes et Monod. Sur le site Monod, elles sont situées dans les départements. Vous devez posséder une carte « Sedeco ».
Vous pouvez acheter une carte ou la recharger aux bornes Sedeco :
– hall du site Descartes,
– hall de la Bibliothèque Diderot de Lyon,
– hall de la bibliothèque du site Monod (sous réserve de la fin des travaux).

LE TRAITEMENT NUMÉRIQUE DE L'IMAGE – TNI

Le TNI réalise l'impression grand format de posters (scientifiques et évènementiels), de supports de communication et de supports d'expositions. L'unité TNI assure également la numérisation de documents graphiques.

- ***Bâtiment Artemisia, D3.206***
  Contact : ens.media.tni@ens-lyon.fr
  Tél. : (04 37 37) 64 11 / (04 37 37) 61 06

Toutes les demandes d'impressions (Reprographie ou TNI) doivent passer par l'interface de commande Cervoprint en vous connectant à :
http://ensmedia-impression.ens-lyon.fr

LES SERVICES INFORMATIQUES

Les e-services

Ils sont accessibles depuis le site institutionnel de l'ENS de Lyon : www.ens-lyon.fr, lien « Portail e-services ».
Vous pouvez : changer votre mot de passe, accéder à vos documents personnels/partagés, partager des fichiers volumineux, consulter les réservations des salles, faire des demandes d'assistance, consulter votre messagerie et votre agenda, vous informer sur les cours.

Assistance

En cas de problème lié au matériel de l'ENS de Lyon, au service wifi ou à la messagerie électronique.

- ***Contact : https://assistance.ens-lyon.fr puis « Direction Systèmes d'Information »***

Les salles informatiques

– sur Descartes, la salle D2.023 du bâtiment Enseignement est équipée de 16 micro-ordinateurs Windows connectés à Internet et d'un photocopieur-imprimante fonctionnant avec une carte Sedeco. À la rentrée 2021, un nouveau système vous permettra d'utiliser votre carte IZLY. Il vous permettra de lancer des impressions depuis votre poste personnel à l'extérieur de l'établissement, impressions à récupérer ensuite sur site avec votre badge.
– sur Monod, 3 salles informatiques sont à votre disposition : salle n°001 (rez-de-chaussée), salles n°125 et n°171 (1er étage). Ces salles disposent de 60 ordinateurs avec des systèmes Linux, et d'un serveur de fichiers et de calcul.
– à la Bibliothèque Diderot de Lyon, vous disposez de postes informatiques connectés à Internet et destinés aux usages documentaires. Sur la mezzanine (site Descartes - salle concours), un espace bureautique (suite Microsoft Office) est à votre disposition.
– à la bibliothèque du site Monod, environ 15 postes informatiques sont connectés à Internet et destinés aux usages documentaires.

Connexion au réseau wifi

Tout utilisateur disposant d'un compte informatique actif à l'ENS de Lyon peut se connecter au réseau sans fil. Pour des connexions wifi sécurisées, privilégier l'utilisation du réseau wifi « Eduroam ». Les utilisateurs ne disposant pas d'un compte informatique ENS de Lyon mais ayant un compte d'un autre établissement peuvent utiliser le réseau Eduspot.

Ordinateurs personnels des étudiants

La DSI ne fournit pas d'assistance sur les ordinateurs personnels.

PRÊT DE MATÉRIEL TECHNIQUE AUDIOVISUEL

Le service ENS Média peut vous prêter caméras, appareils photos, etc.

- ***Contact : ens.media.assistance@ens-lyon.fr***
  Banque d'accueil d'ENS Média : Bureau D2-136
  (1er étage du bâtiment D2 site Descartes)

La Direction des Systèmes d'Information peut vous prêter un portable (Système Windows ou MacOS) pour une durée de 15 jours.

- ***Contact :***
  https://assistance.ens-lyon.fr
  puis « Direction des Systèmes d'Information ».

LE PORTAIL D'ASSISTANCE GLPI

Lorsque vous avez une demande de menus travaux, utilisez le portail Assistance GLPI pour faire un ticket et prendre rang dans la file des demandes. Cette démarche est à effectuer pour toute demande d'assistance pour :
– l'informatique (demande Direction Systèmes Information) ;
– les badges (demande incidents badges et contrôles d'accès) ;
– la résidence : menus travaux de manutention (demande logistique), le ménage dans les parties communes (demande logistique, ménage),la gestion des déchets/le tri sélectif/les laveries (demande logistique, gestion éco-responsable) dans la résidence ;
– la communication et les médias : supports de communication papier et web, PAO, audiovisuel, numérique ;
– les sites internet.

LA DIFFUSION DES INFORMATIONS

Veillez à utiliser votre adresse mail @ens-lyon.fr pour recevoir et diffuser des informations.

POUR ÊTRE BIEN INFORMÉ :

Les sites internet

– **le site intranet** : https://intranet.ens-lyon.fr
Informations internes, notamment situation RH et procédures relatives aux fonctionnaires stagiaires petites annonces…
– **le site internet** : www.ens-lyon.fr
Toute l'actualité de l'École (rubrique « Agenda »), l'offre de formation, les publications des chercheurs, la vie étudiante…
– **le site international** : www.ens-lyon.fr/en/
Le site de l'École pour les étudiants, enseignants-chercheurs et personnels internationaux…
– **le Portail des Études** : http://etudes.ens-lyon.fr
Vos cours, des informations pédagogiques… C'est aussi sur le portail des Études que vous sont adressées la plupart des communications concernant le déroulement de votre scolarité ou les modalités administratives qui concernent l'ensemble des étudiants.

La newsletter

ENtre nouS, la lettre d'information interne, conçue par le service Communication, vous tient au courant de toutes les actualités de l'École (manifestations scientifiques à venir, programmation culturelle, vie du campus, etc.). Retrouvez également les petites annonces internes (location, achat/vente…). Vous la recevez chaque semaine sur votre adresse mail @ens-lyon.fr.

Les réseaux sociaux

Suivez l'ENS de Lyon sur les réseaux sociaux : fb, twitter, LinkedIn, Instagram, ainsi que l'actualité de la communauté des Alumni.

La messagerie

– Vous recevrez des messages de différents émetteurs :
le Président : mail envoyé par « Président »
. le Directeur général des services :
mail envoyé par « Direction générale des services »
. les Études : mail envoyé par « Vice-Présidence Études »
– Listes de diffusion :
. tous.culture@ens-lyon.fr : le service culturel annonce toutes les manifestations culturelles organisées à l'École.
. tous.manifestations.scientifiques@ens-lyon.fr : la recherche et la formation utilisent la liste pour annoncer toutes les manifestations scientifiques organisées à l'École.

POUR DIFFUSER UNE INFORMATION :

Le service Communication travaille en synergie avec les services de l'École et les associations étudiantes pour relayer et faire connaître les temps forts de la vie du campus dans les différents supports de communication de l'École et auprès de ses réseaux. Il veille au respect de la charte graphique sur les documents étudiants.
– pour annoncer vos manifestations et qu'elles soient relayées sur les différents supports de l'École (site web, réseaux sociaux, écrans du hall d'accueil…) : rendez-vous sur la page d'accueil du site (www.ens-lyon.fr), rubrique « Agenda », puis cliquez sur le lien « Ajouter un événement ».
– pour diffuser une petite annonce, rendez-vous sur l'intranet (https://intranet.ens-lyon.fr), rubrique « Petites annonces ».
– pour trouver la charte graphique : sur la page d'accueil de l'intranet rubrique « Communiquer », « Charte graphique et logo de l'ENS de Lyon ».

- ***Contact : Aude Riom, directrice de la communication communication@ens-lyon.fr***

VIE ÉTUDIANTE

Le service Vie étudiante et Alumni a pour mission d'accompagner les étudiants dans leurs projets, de favoriser leur engagement dans la vie de l'École et de faciliter leur vie quotidienne.

LE BUREAU DES ASSOCIATIONS

Il accompagne les étudiants qui souhaitent créer de nouvelles associations, soutient les projets des associations culturelles, artistiques ou sportives présentes sur les sites et gère les subventions annuelles qui leur sont accordées par l'établissement. Il organise et coordonne le « Forum des associations » à chaque rentrée universitaire.
Les activités de la majorité des associations étudiantes sont présentées dans la plaquette Omega, consultable sur le site web, rubrique « Campus ».

LISTE DES ASSOCIATIONS

- ALIENS
  aliens.contact@ens-lyon.fr
- ARCENSIEL
  arcensiel.bureau@ens-lyon.fr
- ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX
  asset.bureau@ens-lyon.fr
- ASSOCIATION SPORTIVE
  sport@ens-lyon.fr
- BUREAU DES ÉLÈVES
  bde@ens-lyon.fr
- BUREAU LUDIQUE
  bul@ens-lyon.fr
- CHAMP LIBRE
  champlibre.production@gmail.com
- CONFÉR'ENS
  conferens.bureau@ens-lyon.fr
- DÉMESURES
  demesures@ens-lyon.fr
- EmENSip'
  emensip.ens@gmail.com
- ENPLASTIK !
  enplastik@ens-lyon.fr
- ENSCÈNE !
  contact@enscene.org
- ENSEGUIDA
  contact.enseguida@gmail.com
- ENSEIGNER
  enseigner@ens-lyon.fr
- ENTHÈSE
  enthese@ens-lyon.fr
- ENVERTS
  enverts.bureau@ens-lyon.fr
- FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE L'ENS DE LYON
  federation@ens-lyon.fr
- IALA INVITATION À L'ANTIQUE
  invitationalantique@gmail.com
- ITINÉRENS
  itinerens.lyon@gmail.com
- LES SALOPETTES
  les.salopettes@yahoo.fr
- ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES GRANDES ÉCOLES DE LYON
  contact.ogelyon@gmail.com
- POLLENS
  pollens@ens-lyon.fr
- REVUE LA GRIFFE
  lagriffe.redaction@ens-lyon.fr
- TRENSISTOR
  redaction@trensistor.fr

- ***Contact : Madj Casoli, Bureau des Associations madj.casoli@ens-lyon.fr***

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES INITIATIVES ÉTUDIANTES (FSDIE)

Outil financier de solidarité et d'animation, le FSDIE, auquel l'Association des Élèves et Anciens Élèves contribue, fournit deux types d'aide : une aide sociale pour accompagner des étudiants dans une situation matérielle difficile ; un soutien aux projets collectifs d'associations ou de groupes d'étudiants visant à animer la vie du campus par des initiatives sportives, environnementales ou humanitaires s'adressant aux autres étudiants de l'établissement ou à la communauté universitaire dans son ensemble.

Les dossiers sont à retirer sur rendez-vous et à déposer au service Vie étudiante et Alumni.

- ***Contact : Madj Casoli, FSDIE***
  madj.casoli@ens-lyon.fr

LE BUREAU DES HÉBERGEMENTS

Il assure la gestion locative des résidences étudiantes des deux sites.

Rendez-vous à la rubrique « S'installer à l'ENS de Lyon », p.27, pour toute démarche administrative liée à la location de votre chambre : demande de départ anticipé, démarches aide au logement CAF, APL, attestation de résidence…

- ***Contact :***
  Joël Kambourian et Horia Chellali,
  Bureau des Hébergements,
  residence@ens-lyon.fr

LE BUREAU DES ALUMNI

« Alumni » vient du latin qui signifie littéralement « élève ».
L'activité principale du bureau des Alumni est d'identifier, animer et mobiliser le réseau des anciens élèves des ENS de Fontenay, Saint-Cloud, LSH et Lyon. Il travaille en partenariat avec l'Association des Élèves et Anciens Élèves.
Ses principales activités :
– animation du site Alumni ENS de Lyon : https://alumni.ens-lyon.fr/
– organisation de la Grande Conférence de rentrée,
– développement d'un réseau professionnel,
– organisation de Parcours & Carrières (courant novembre) : tables-rondes métiers.

En développant le réseau des Alumni, l'ENS de Lyon continue à poursuivre sa tâche éducative : apport d'expertise et de compétences, aide éducative, aide à l'entrée dans la vie active… Les anciens élèves sont la « mémoire » de l'établissement, le réseau aide à la pérennité de son esprit tout en l'ouvrant à l'extérieur.

- ***Contact : Barbara Vassener, Bureau des Alumni,***
  barbara.vassener@ens-lyon.fr

LE BUREAU ÉGALITÉ DES CHANCES

LA CLASSE PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CPES)

Labellisée « Cordée de la réussite », la CPES comporte deux filières : une littéraire et une scientifique. Elle accueille des bacheliers boursiers sur critères sociaux pour les préparer à poursuivre avec succès des études supérieures.
La sélection se fait au niveau national par le biais du portail Parcoursup, puis sur dossier et sur entretien.
Le service Vie étudiante et Alumni assure la coordination administrative et accompagne les étudiants de la CPES tout au long de leur scolarité à l'École. Les étudiants de la CPES résident sur les sites de l'École et participent pleinement à la vie étudiante.

- ***Contact : Pascal Cuziol, CPES***
  pascal.cuziol@ens-lyon.fr

LE CENTRE DES SPORTS

Il organise des activités sportives très variées: sorties ski, randonnée, plongée, entraînements pour championnats universitaires, cours et équipements au sein des deux sites.

- ***Contact : Richard Nemeth, Centre des Sports,***
  richard.nemeth@ens-lyon.fr

LES INSTALLATIONS CULTURELLES

À l'ENS de Lyon, la programmation culturelle est réalisée pour tous (ouverte à tout public interne et externe) et par tous : associations étudiantes, départements de formation et laboratoires de recherche. Pour une meilleure diffusion de tous les arts sur le campus, équipements, associations, personnels et partenaires extérieurs sont mobilisés.

Différents lieux pour produire et découvrir des créations artistiques :

– la Galerie Artemisia accueille des expositions d'art (liées principalement à la recherche en arts ou/et à la recherche-création). Elle est dotée des équipements les plus adéquats pour la présentation d'œuvres (éclairage, sonorisation…). Sa programmation est pilotée par le service des Affaires culturelles et fait l'objet d'un appel à projets annuel ;

– **le Théâtre Kantor** est un théâtre-école qui reflète la spécificité de l'ENS de Lyon en alliant recherche et formation. Il accueille les activités de la section arts (master class, ateliers de dramaturgie…), participe à la diffusion des activités scientifiques (cycles de projections, colloques…) et offre un espace de création pour les étudiants (ENScène, CNSMD…). La programmation du théâtre, ouverte à tous, est établie par une commission sur la base d'un appel à projet biannuel (en mai et en novembre) ;

– **deux ateliers** sur le site Descartes permettent la pratique **des arts plastiques et de la photographie.**

Ils sont accessibles à tous les étudiants par l'intermédiaire de l'association ENplaStik ! qui organise des cours et coordonne l'utilisation du laboratoire de développement argentique ;

– **le hall de la Bibliothèque Diderot de Lyon** est le lieu de nombreuses expositions thématiques et de rencontres avec des écrivains et des chercheurs ;

– d'autres espaces comme la salle Dutilleux (D2.008, Descartes), le forum Félix Pécaut (Descartes), la Verrière (ouverte uniquement à la communauté ENS et non ouverte aux expositions pendant la durée des travaux de la BDL sur le site Monod) en face de la bibliothèque (Monod) peuvent accueillir également des concerts, des expositions ou d'autres formes d'expression artistique ;

– l'ENS de Lyon dispose également d'un plateau TV et d'un studio d'enregistrement géré par le service ENS Média.

En savoir plus :
www.ens-lyon.fr/campus/culture
www.ens-lyon.fr/savoirs/culture-sciences-et-societe

- ***Contacts :***
  . culture@ens-lyon.fr
  pour l'organisation de projets artistiques
  et culturels au sein de l'École,
  . kantor@ens-lyon.fr
  pour la programmation du Théâtre Kantor,
  . ens.media.assistance@ens-lyon.fr
  pour les équipements audiovisuels.

Exposition *Percevez-vous ?* Galerie Artemisia / Collection IAC Villeurbanne Rhône-Alpes
Crédits photo : Blaise Adilon (c) ADAGP, Paris, 2018

IMPLIQUEZ-VOUS DANS LES INSTANCES DE L'ÉCOLE

CONSEIL SCIENTIFIQUE (CS)

Le CS assure la liaison entre l'enseignement et la recherche de l'ENS de Lyon. Il est consulté sur les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique, ainsi que la répartition des crédits de recherche prévus au budget. Il est composé d'un président et de 26 membres, dont 12 personnalités qualifiées, françaises et étrangères, et deux membres du collège « Élèves et étudiants ». Pour être électeur, il faut être élève ou étudiant titulaire d'un M1 ou d'un diplôme équivalent.
Pour être éligible, il faut être élève ou étudiant titulaire d'une agrégation ou d'un diplôme de niveau égal ou supérieur au master.

CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Primordial, ce conseil se réunit au moins trois fois par an pour décider notamment des orientations générales de l'École et de son budget. Il est composé d'un président et de 24 membres dont 5 personnalités qualifiées, françaises et étrangères, désignées par le Président de l'École et 5 représentants d'institutions partenaires, 2 représentants de collectivités territoriales et 12 représentants élus des personnels de l'École (dont 2 membres élus du collège « Élèves et étudiants »). Le Président de l'École préside ce conseil.

CONSEIL DES ÉLÈVES ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CEVE)

Outre le Président de l'ENS de Lyon, le conseil réunit 16 membres dont 2 représentants des élèves et étudiants membres du CA et 6 élus représentants du collège « Élèves et étudiants ». Son rôle est majeur dans la vie de l'École car il est consulté sur toutes les questions intéressant la formation, les élèves et la vie étudiante (enseignement, activités, conditions de vie et de travail…). C'est une structure permanente de concertation, de proposition et d'information pour les élèves.

COMITÉ HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail a pour mission, à l'égard du personnel du ou des services de son champ de compétences :
– de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité ;
– de contribuer à l'amélioration des conditions de travail ;
– de veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières.

Il suggère toute mesure de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité au travail ou du cadre de vie, et à assurer l'instruction des personnels, des élèves et des usagers dans ce domaine.
Il procède à l'analyse des risques professionnels auxquels sont exposés les personnels, élèves et usagers de l'établissement.
Lorsqu'il se réunit en formation élargie pour l'examen de questions susceptibles d'avoir des conséquences directes sur les usagers au regard des risques auxquels ils peuvent être exposés, deux représentants des usagers sont présents.

VIOLENCES OU HARCÈLEMENT SEXISTES OU SEXUELS, DISCRIMINATION

Victimes ou témoins, faites un signalement aux référent.es Égalité et à la chargée de mission Égalité :

- **signalement.violences.discriminations@ens-lyon.fr**

ÉGALITÉ ET NON DISCRIMINATIONS

RÉFÉRENT.ES ÉGALITÉ ET CHARGÉE DE MISSION ÉGALITÉ

Une charte égalité a été signée en 2013 par les ministères des Droits des Femmes et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Des référents égalité ont été nommés à l'ENS de Lyon, qui ont pour mission d'agir au quotidien pour transmettre une culture de l'égalité, préparer les étudiants et les étudiantes à évoluer dans leur milieu professionnel en veillant à la prévention des discriminations pour genre ou orientation sexuelle et en veillant au climat général de respect. Les personnes référentes sont fortement associées au dispositif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles mis en place à l'École. Une chargée de mission Egalité coordonne l'ensemble des dispositifs mis en place.

C'est dans ce cadre que l'ENS de Lyon s'est mobilisée en faveur de la mixité des effectifs, de l'égalité professionnelle et de la transmission d'une culture de l'égalité et de lutte contre les discriminations. En 2017, le président de l'ENS de Lyon a signé un engagement pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS). En 2018, le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation a lancé la campagne Stop aux violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur, afin de sensibiliser l'ensemble des communautés.

- ***Contact : Chargée de mission Egalité (DRH) : en cours de recrutement***
  Référents Egalité : Yan Li Le Dantec et Natacha Portier
  Mail : referentes.egalite@ens-lyon.fr ; mission.egalite@ens-lyon.fr

LE PLAN ÉGALITÉ

Le plan Égalité* de l'ENS de Lyon établit la stratégie et le plan d'action applicable dans l'établissement. Le dispositif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, le harcèlement et les discriminations fait partie du plan Égalité.

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES : LE DISPOSITIF DE SIGNALEMENT ET D'ÉCOUTE

Si vous êtes victime ou témoin de violences sexistes ou sexuelles ou de toute forme de discrimination et de harcèlement, vous êtes invité à le signaler.

Une adresse mail unique : signalement.violences.discriminations@ens-lyon.fr

Un formulaire anonyme peut également être utilisé. Il est disponible sur le site internet de l'École, rubriques « L'École > Nous connaître > Nos engagements > Égalité femme/homme ».

Les référent.es égalité et la chargée de mission égalité sont les seules personnes habilitées à prendre connaissance des messages de la boîte signalements et tenues à la confidentialité.

La cellule d'écoute : la personne qui fait le signalement est entendue par un binôme, qui établit un rapport transmis à la cellule action.

*Soumis aux instances de l'ENS de Lyon en juin et juillet 2021.

Le traitement des situations individuelles

Sur la base du rapport de la cellule d'écoute, une cellule action oriente la victime et lui propose toutes formes de soutien psychologique : écoutants professionnels, service médical, psychologue. Elle propose également des moyens d'action en fonction de la situation. Cette cellule est mobilisable de manière hebdomadaire, afin de permettre d'apporter le soutien nécessaire aux victimes. Elle est composée de la chargée de mission égalité, des référent.es, de représentants du service médical, de la DRH, de la Direction des affaires juridiques et de représentants des personnels et des étudiants.

En fonction des préconisations de la cellule action, l'administration de l'ENS de Lyon prend les mesures nécessaires à la protection des victimes et, le cas échéant, saisit les pouvoirs de police et de justice.

La confidentialité est garantie et l'anonymat des victimes peut être préservé. Conformément à l'article 40 du code de procédure pénale, tout agent de la fonction publique est dans l'obligation de faire un signalement des crimes et délits dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions au procureur de la République.

Des actions de formation et d'écoute

Une commission de prévention a pour mission de proposer des actions auprès de l'ensemble des publics de l'ENS de Lyon afin de contribuer à la prise de conscience nécessaire sur les risques de violences sexuelles et sexistes et de toute forme de harcèlement et discriminations.

Les membres de la cellule action et de la commission de prévention ont reçu une formation sur les aspects psychosociaux et juridiques au harcèlement sexuel. Cet aspect fait également partie du programme des Rendez-vous Encadrants, dans le cadre des obligations légales de l'employeur. L'ENS de Lyon intègre le déploiement de ces actions de formation/

sensibilisation dans le cadre de son plan de formation. Sont particulièrement concernées les associations étudiantes et toute personne en contact avec les étudiants par ses missions ou fonctions.

Une journée obligatoire de sensibilisation dédiée aux primo-arrivants est organisée dans le programme de rentrée. D'autres actions de formation et sensibilisation sont menées au fil de l'année, la participation de toutes et tous est très importante car seule la prise de conscience de l'ensemble des communautés permettra de créer un climat de travail et d'études serein pour chacune et chacun.

Communication

Une campagne massive est faite à chaque rentrée, notamment par voie d'affichage, et suivie d'autres moments-clés de communication afin de sensibiliser l'ensemble de la communauté. Si vous souhaitez réutiliser des visuels dans vos lieux de vie étudiante ou de travail, adressez-vous à la communication de l'ENS de Lyon. Les visuels sont également téléchargeables sur le site web de l'ENS de Lyon.

Vous pouvez consulter toutes les informations sur le site internet de l'ENS de Lyon : « L'École > Nos engagements ».

Vous y trouverez aussi le texte de l'engagement du Président pour la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, deux documents de CLASCHES : le Vade-mecum sur le harcèlement sexuel et le Guide pratique pour s'informer et se défendre, ainsi qu'un guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe.

DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉGALITE D'ACCÈS AUX DIFFÉRENTES FILIÈRES ET CARRIÈRES

Depuis 4 ans, l'ENS de Lyon soutient activement l'opération « La science, un métier de femmes » menée par le labex Aslan en partenariat avec l'association Femmes & Sciences. Cette action est menée à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, auprès des lycées, afin de lutter contre les stéréotypes de genre dans les choix d'orientation des filles. L'École compte de nombreuses enseignantes-chercheuses engagées dans des associations qui promeuvent l'accès des filles aux filières scientifiques.

Dans sa politique de recrutement et de gestion des carrières, elle veille à rétablir progressivement une parité femmes/hommes aux différents niveaux de la carrière des enseignants-chercheurs.

TRANSIDENTITÉ

L'ENS de Lyon s'engage à faciliter l'utilisation du prénom d'usage sur les documents et pièces internes à l'établissement pour les personnes transgenres.

Dans ce cadre, pour effectuer un changement de prénom (avec ou sans certificat d'une mairie ou d'un Tribunal de Grande Instance), envoyez un mail à referentes.egalite@ens-lyon.fr et changement.prenom@ens-lyon.fr.

POLITIQUE HANDICAP

L'École est activement engagée dans une politique de recrutement, d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap, à travers son deuxième Schéma handicap pluri-annuel.

Cette politique doit permettre d'augmenter le taux d'emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi mais plus encore de maintenir dans l'emploi les personnes en situation de handicap.

L'ENS de Lyon accompagne également activement les étudiants en situation de handicap : ceux-ci peuvent demander un plan d'accompagnement de l'étudiant en situation de handicap (PAEH), en vue d'un aménagement de leurs conditions d'études et d'examens.

La mission handicap organise des actions de sensibilisation et de formation, auxquelles l'ensemble des étudiants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs et techniques sont invitées à participer.

- ***Mission handicap***
  Mail : mission.handicap@ens-lyon.fr
  Tél. : +33 (0)4 26 23 39 81

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA MISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Créée en 2020, la mission Développement durable a pour objectif de recenser et faire le bilan des actions et initiatives menées partout dans l'École, de mieux identifier les besoins, de contribuer au partage de l'information et de soutenir les initiatives émergentes. Bon nombre d'actions ont déjà été menées, notamment en matière de rénovation/construction immobilière, de gestion des flux énergétiques.

Le développement durable est l'un des axes stratégiques de l'ENS de Lyon pour les 5 prochaines années.

- ***Contact : developpement.durable@ens-lyon.fr***
  Mission développement durable / Cabinet : Vincent Baas et Sylvie Duvalet

DES ACTEURS MOBILISÉS PARTOUT DANS L'ÉCOLE

De nombreux services de l'administration intègrent dans leurs missions et fonctions les enjeux du développement durable : tri des déchets, encouragement à la mobilité douce, développement du télétravail, économie des flux énergétiques, rénovation et construction de nouveaux locaux, réduction de la pollution numérique, etc.

Le groupe Transition écologique réunit des enseignants-chercheurs et des personnels, en coopération avec les associations étudiantes engagées sur le climat et la transition énergétique.

Les associations étudiantes sont également actives : ENvertS, Pollens notamment. ENS Ecolo fait le lien entre les étudiants et l'administration sur toutes les questions relevant du développement durable.

DES ACTIONS

Promotion Climat : démarche collective permettant de bénéficier d'un accompagnement en vue de la réalisation d'un nouveau bilan carbone et définir une trajectoire et un plan d'actions.

La fresque du climat : outil pédagogique à destination des publics de l'ENS de Lyon en vue de sensibiliser aux enjeux du développement durable. Une vingtaine d'animateurs ont été formés au sein de l'ENS de Lyon.

Prochains Rendez-vous avec la Fresque du climat :

– 30 septembre de 14h à 17h pour les étudiants et personnels de l'ENS de Lyon

– 9 octobre pour tous publics, pendant la Fête de la Science

VOS DROITS

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

- ***Textes de référence :***
  loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable depuis le 25 mai 2018, loi du 21 juin 2014 pour la confiance dans l'économie numérique, loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles.

Conformément aux textes de référence, l'ENS de Lyon s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement des données personnelles. Les données à caractère personnel sont collectées et traitées pour une finalité se rapportant à la scolarité. Le président de l'ENS de Lyon, Monsieur Jean-François Pinton, est le responsable de ce traitement. La base légale des traitements repose sur l'exécution d'une mission d'intérêt public et l'intérêt général. La personne dont les données personnelles sont collectées bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de mise à jour et d'effacement des informations la concernant, qu'elle peut exercer en s'adressant au délégué à la protection des données désigné par l'ENS de Lyon à l'adresse suivante : dpo@ens-lyon.fr.

DROITS À L'IMAGE

À votre entrée à l'ENS de Lyon, il vous est demandé de signer un formulaire de cession de vos droits à l'image dans le cadre d'une utilisation strictement relative à la communication de l'ENS de Lyon, sans but commercial. Si vous ne souhaitez pas que votre image puisse être diffusée par l'ENS de Lyon, faites-le savoir à communication@ens-lyon.fr.

NUMÉROS D'URGENCE

ACCUEILS DE L'ÉCOLE

SITE DESCARTES	(04 37 37) 60 00
• **PC Sécurité Descartes** :	(04 37 37) 64 64
SITE MONOD	(04 72 72) 80 00
• **PC Sécurité Monod** :	(04 72 72) 13 00

SERVICE MÉDICAL DE L'ÉCOLE

SITE DESCARTES	(04 37 37) 61 37
SITE MONOD	(04 72 72) 85 76

EN DEHORS DES HEURES OUVRABLES

POMPIERS	18
SAMU	15
SMUR	04 72 11 63 80
POLICE SECOURS	17
SOS MÉDECINS LYON	04 78 83 51 51

MAISONS MÉDICALES DE GARDE
(soirs, week-ends et jours fériés)
Tél. : 04 72 33 00 33

HÔPITAL ÉDOUARD HERRIOT
5 place d'Arsonval, 69003 Lyon
– Standard, Tél. : 0825 0825 69
– Urgences, Tél. : 04 72 11 69 53
– Urgences psychiatriques, Tél. : 04 72 11 00 09

VIOLENCES OU HARCÈLEMENT SEXISTES OU SEXUELS, DISCRIMINATION

Victimes ou témoins, faites un signalement aux référent.es Égalité et à la chargée de mission Égalité

- **signalement.violences.discriminations@ens-lyon.fr**

ALLO SÉCU - ENS DE LYON
Campus Descartes :
04 37 37 64 64
Campus Monod :
04 72 72 81 51

CENTRE ANTI-POISON ET URGENCES TOXICOLOGIQUES
Service du Professeur DESCOTES
Tél. : 04 72 11 69 11

CENTRE HOSPITALIER SAINT-JOSEPH / SAINT-LUC
20 quai Claude Bernard, 69007 Lyon
– Standard : 04 78 61 81 81
Entrée : 90 rue Pasteur, 69007 Lyon

URGENCES DENTAIRES
Dimanches et jours fériés, s'adresser au SAMU
Hôpital Édouard Herriot, 5 place d'Arsonval, 69003 Lyon
Tél. : 04 72 11 03 61

FACULTÉ D'ODONTOLOGIE
Consultation gratuite par des étudiants
11 rue Guillaume Paradin, 69372 Lyon cedex 08
Tél. : 04 78 77 86 78

CENTRES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES
– Le Magdalena
  37 rue de la Madeleine, 69007 Lyon
  Tél. : 04 78 58 49 09
– Espace Gerland
  245 avenue Jean Jaurès, 69007 Lyon
  Tél. : 04 37 65 35 10

ÉCOUTE ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Contacts à Lyon

INSTITUT BERGERET
Entretiens individuels en ligne ou par téléphone avec un psychologue sur RDV
Tél. : 07 64 42 92 59
Lundi > vendredi 9h-20h
Samedi 10h-14h
www.institutbergeret.fr/ecouteetudiantslyon

NIGHTLINE LYON
Service d'écoute et de tchat en ligne pour et par les étudiants lyonnais
Tél. : 04 85 30 00 10
Prix d'un appel local, antenne lyonnaise
www.nightline-lyon.fr

SOS SUICIDE PHÉNIX
Accueil et écoute de toute personne confrontée à la problématique du suicide.
Sos-suicide-phenix.org

CPS CENTRE DE PRÉVENTION SUICIDE
Consultation, intervention à domicile, suivi téléphonique, relais vers un soin au long cours.
cps@ch-le-vinatier.fr
Tél. : 04 37 91 52 10
Tél. : 06 77 76 50 95
Lundi > vendredi 9h-17h
LIVE VINATIER
Plateforme Ecoute, Information, Orientation
Tél. : 04 37 91 55 99
Lundi > Dimanche 8h-20h
live@ch-le-vinatier.fr

AUTRES NUMÉROS UTILES

CENTRE DE SANTÉ MGEN
44 rue Feuillat, 69003 Lyon
Tél. : 04 72 11 30 09

CENTRE D'OPTIQUE MUTUALISTE
29 quai Victor Augagneur, 69003 Lyon
Tél. : 04 78 62 64 70

Images Google ©2021 CNES/Airbus, Landsat/Copernicus, Maxar Technologies, The GeoInformation Group | InterAtlas, Données cartographiques ©2021

SITES UTILES

CAMPUS DE LYON

Site des étudiants : www.lyoncampus.info
Centre des œuvres universitaires et scolaires : www.crous-lyon.fr
Logement : www.crous-lyon.fr

POUR ALLER ET VENIR

Transports en commun dans la région urbaine de Lyon : www.onlymoov.com

- TCL (métro, tram, bus) : www.tcl.fr
- Vélo'v (location de vélos) : https://velov.grandlyon.com
- Covoiturage : www.encovoit-grandlyon.com
- Citiz LPA (location de voitures) : https://lpa-city.coop
- Géovélo (calcul d'itinéraire vélo) : www.geovelo.fr
- Coraly (trafic en temps réel) : www.coraly.com
- Oura (transports en Rhône-Alpes) : www.oura.com

SORTIES, LOISIRS ET CULTURE

https://www.lyon.fr/culture
https://www.petitpaume.com
http://lyon.citycrunch.fr

UNIVERSITÉS

Université Claude Bernard Lyon 1 : www.univ-lyon1.fr
Université Lumière Lyon 2 : www.univ-lyon2.fr
Université Jean Moulin Lyon 3 : www.univ-lyon3.fr
Université Jean Monnet Saint-Étienne : www.univ-st-etienne.fr
Université de Lyon : www.universite-lyon.fr

THANKS

Many thanks to everyone who helped put this practical guide together.

Design, updating and follow-up:
The International Affairs Division (DAI)
The Communication department in ENS de Lyon

Layout:
Annie Desbruères, Morgane Druet,
ENS Media/Graphic design

Photo Credits:
Jacques Caffin and Vincent Brault (ENS de Lyon),
Vincent Moncorgé, Thierry Fournier, AdobeStock

Printing:
Reprography/ENS de Lyon

École normale supérieure de Lyon
July 2021

ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON

ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON